



Utilisation de mon nom sans accord

Par **ouioui72**, le **26/04/2016** à **22:42**

bonjour

je suis nu proprietaire d'une maison suite a un dileme avec un voisin mon pere(usfruitier)ma demander mon accord

pour engager une procedure penal contre ses derniers

je lui ai fait une lettre lui autorisant cette procedure

suite a cela mon pere qui a engager cette procedure m'a impliquer directement dans ce proces e me nommant comme requerant

n'ayant a aucun moment autoriser mon pere a m'impliquer dans cette affaire que puis je faire pour qu'il n'utilise pas mon nom dans cette procedure

je vous remerci d'avance pour vos reponses

Par **youris**, le **27/04/2016** à **00:37**

bonjour,

si vous avez donner à votre père,votre accord étant nu propriétaire pour qu'il engage un action au tribunal, il me semble que cela signifie que vous êtes à ses côtés pour cette procédure.

il faudrait connaître les termes exactes de votre lettre d'accord.

je ne connais pas les modalités mais vous pouvez vous désister de cette action.

salutations

Par **ouioui72**, le **27/04/2016** à **07:46**

merci pour votre reponse youris

cette lettre stipule que je lui donne l'accord pour engage une procedure mais a aucun moment

je n'ai participer ou effectuer des demarche juridique envers ses voisins avec qui d'ailleur

j'entretien de bonne relations ,les actions entreprise a leurs encontre s'est faite a mon detriment

j'ai contacter le parti incriminer qui m'aconfirmer voir ete etonner de voir mon nom apparaitre dans la procedure

et je les ai convier a nous rencontrez afin de mettre un terme a cette affaire si vous avez des solutions pour la demarche que que je doit suivre pour la rencontre entre la voisine et moi je

vous en remerci

bonne journée et merci pour vos premiere informations